
Date de Convocation

20/03/2023

Date d’Affichage

21/03/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

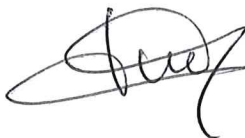
Présents 15

Votants 16

OBJET :

**Versement d’une
subvention à la
coopérative scolaire**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS
Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur Xavier GIRARD, Adjoint à la vie scolaire, expose au
conseil municipal qu’en juin 2023 est prévu un voyage de
classe pour les classes de MS/GS et GS/CP à Pairi Daiza sur
deux journées.

Il propose que la commune participe à hauteur de 32,5 % du
voyage en prenant d’une part en charge le bus (1130 €) et en
versant d’autre part une subvention de 650 € à la coopérative
scolaire. Il précise qu’ainsi, le coût à la charge de chaque
famille sera limité à 90 € par enfant.

Cette proposition est mise au vote. A l’unanimité, le conseil
municipal valide ce principe de financement et charge
Monsieur le Maire de procéder au versement d’une subvention
de 650 € à la coopérative scolaire.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 28 mars 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

